

DONGES

Magazine d'informations municipales

Numéro 20 | Avril-Mai-Juin 2019



DOSSIER 10-11

Budget 2019

Des efforts financiers qui portent leurs fruits



5

VIE MUNICIPALE > Bientôt un nouveau site internet pour la Ville

9

VIE SOCIALE > Pose de la première pierre de la Résidence Seniors

13

SPORTS ET LOISIRS > 5ème édition du Festi'Jeunes

RDV À NE PAS MANQUER !

FÊTE VOS JEUX

jeux de billes
billard russe puissance 4
crokinole
roule ma poule
billard japonais
jeux d'équilibre
morpion
dominos
jeu élastique
billard hollandais
roule ta bille

Gratuit
Ouvert à tous à partir de 5 ans

Animation jeux en bois traditionnels surdimensionnés proposée par la Ville

Mer. 17 avr. de 10h à 12h et de 14h à 18h
Jeu. 18 avr. de 10h à 12h et de 14h à 18h
Salle Polyvalente de la Mairie

DONGES

(Loire-Atlantique)

VIDE-GRENIERS

GRAND DÉBALLAGE SUR LE SITE DES SIX CROIX !
L'OFFICE SOCIO CULTUREL DE DONGES VOUS PROPOSE DE VIDER VOS GRENIERS, GARAGES ET PLACARDS

samedi **8 juin**
deux mille dix neuf

Site des six croix
De 9h à 18h

TARIF : 15 € POUR UN EMPLACEMENT DE 5 M DE LONG SUR 6 M DE PROFONDEUR - POSSIBILITÉ DE LAISSER SON VÉHICULE SUR L'EMPLACEMENT

Bar
Restauration
Animations

Vous pouvez vous renseigner et vous inscrire dès à présent auprès de l'Office Socio Culturel de Donges au 02 40 91 00 55 ou consulter le site de l'Office : oscd.centres-sociaux.fr

CHASSE AUX ŒUFS

21 AVRIL 2019

DONGES

02 40 91 00 55

Organisateurs : Office Socio Culturel de Donges, Centre des Œuvres de Donges
Partenaires : TOTAL, Ville de Donges

MA MAIRIE PRATIQUE

Place Armand Morvan
BP 30- 44480 Donges

Accueil du public
du lundi au jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
et le vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Rens. : 02 40 45 79 79
mairie@ville-donges.fr
www.ville-donges.fr



Devenez Fan !

Envie d'en savoir plus ? Retrouvez l'essentiel de l'actualité de la commune et de ses partenaires sur la page officielle Facebook de la Ville.

www.facebook.com/VilledeDonges

Déjà plus de 840 abonnés depuis sa création il y a un an. Merci à eux !
À bientôt sur notre page !

SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES **p.4**

VIE MUNICIPALE **p.5**

Nouveau site internet de la Ville ■ La Ville récompense Philippe Desmars ■ Le Conseil des sages recrute

DÉMARCHES & ETAT CIVIL **p.6**

Elections européennes ■ Naissances ■ Décès

VIE ASSOCIATIVE **p.6-7**

Hommage à Joseph Petit ■ Collecte de bouchons ■ Don du sang ■ Les petits marais ■ Fête champêtre OSCD

PETITE ENFANCE & VIE SCOLAIRE **p.8**

Collège : départ d'Eric L'Héronnelle ■ Inscription restauration scolaire ■ Ateliers Parents- Enfants

VIE SOCIALE, SOLIDARITÉ & LOGEMENT **p.9**

Permanences du Clic Pilot'âge ■ Résidence Seniors, pose de la première pierre ■ Journée du Handicap à Donges

DOSSIER SPÉCIAL **p.10-11**

L'essentiel du Budget 2019

AFFAIRES CULTURELLES & JUMELAGE **p.12**

Clôture de la saison culturelle ■ Contes et Fleurette ■ Nouveau : lectures pour adultes ■ Acquisition d'un livre ancien ■ Inscriptions au séjour à Cunewalde

SPORTS & LOISIRS **p.13**

FestiJeunes ■ Passage de l'APER

URBANISME, TRAVAUX & PATRIMOINE **p.14**

ZAC des Six Croix II ■ Maison du projet TOTAL ■ Grand arrêt 2019 TOTAL

ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE **p.15**

Campagne Zéro Pesticides ■ Concours des maisons fleuries 2019 ■ Consultation publique ■ Samedi Fermier ■ Fête de la Biodiversité

PRÉVENTION & SÉCURITÉ **p.16**

Sainte-Barbe ■ Rappel sécurité à vélo ■ Aide au permis de conduire ■ Rappel : Logiciel d'alerte Cedralis

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE **p.17**

Nouvelles activités ■ Rappel commerçants ambulants

LIBRE EXPRESSION **p.17-18-19**

IDÉES SORTIES **p.20**



Madame, Monsieur,

Vous le savez, la situation financière de la Ville est pour l'équipe municipale un sujet de vigilance quotidienne.

En effet, depuis 2011, la Ville était inscrite dans le « réseau d'alerte » de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), qui recense les collectivités en difficultés financières. En juin 2014, le rapport de la DGFIP était particulièrement alarmiste : outre la dette de 12 millions, il relevait que « la situation financière de la commune s'est profondément dégradée en matière de trésorerie, avec des tensions importantes plaçant la commune au bord de la rupture ». La DGFIP citait le cas des fournisseurs payés avec 3 mois de retard, et les dépenses de fonctionnement payées grâce à un emprunt réservé en principe à l'investissement...

Je peux vous annoncer qu'en 2019, la Ville de Donges est sortie du réseau d'alerte de la DGFIP : pour les services du Ministère des finances, notre situation financière n'est désormais plus jugée préoccupante. Et pourtant, depuis 2014, les dotations de l'Etat ont quasiment disparu (en 2019 une recette en moins de 686.000 € pour la DGF par rapport à 2014). Depuis cinq ans, il n'y a eu que deux hausses modérées des taux d'imposition (2016 et 2017). En 2019 comme en 2018, les taux vont rester stables.

Surmonter la crise des finances communales en limitant les hausses d'impôts, c'était l'engagement pris en 2014 par la majorité municipale. Beaucoup le jugeaient intenable, voire

irréaliste, et pourtant il est aujourd'hui atteint !

Grâce à des efforts de gestion et des mutualisations, les dépenses de fonctionnement ont diminué chaque année depuis 2015, ce qui ne s'était jamais vu auparavant. La dette se réduit également : l'an prochain, le capital à rembourser aura diminué de 3 millions d'euros.

Pour autant, la Ville se trouve face à de nouveaux enjeux. La hausse continue de la population communale nous impose de programmer de nouveaux équipements publics : après l'opération en cours de rénovation complète de l'école de la Pommeraye, une nouvelle école (avec restauration et accueil périscolaire) devra être réalisée dans le quartier des Ecottais. S'y ajouteront les programmes à financer pour l'entretien des équipements sportifs, la voirie, la relocalisation nécessaire de la Médiathèque...

La stabilisation des impôts, la maîtrise des dépenses et la réduction de la dette sont désormais des acquis pour Donges et ses habitants. Mais notre environnement reste difficile. Comme toutes les communes, nous subissons depuis 10 ans les conséquences des choix des gouvernements, quelles que soient d'ailleurs les majorités politiques.

Dans ce contexte lourd d'incertitudes, le défi principal sera donc d'accompagner la croissance de la population, de réaliser les équipements attendus, sans pour autant retomber dans les hausses d'impôts ni le surendettement.

François CHÉNEAU
Maire de Donges,
Vice-Président de la CARENE



DONGES - Le magazine municipal de la Ville de Donges.

Édité à 3600 exemplaires.

Diffusion gratuite, vente interdite. Disponible au téléchargement sur le site : www.ville-donges.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION / François Chéneau, Maire de Donges
RÉDACTION / Mairie de Donges
CRÉDITS PHOTOS / Ville de Donges
CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE / Service Communication
IMPRESSION / Le Sillon
DISTRIBUTION / Mediapost
RÉCLAMATIONS / Ville de Donges, service communication, 02 40 45 37 28
s.communication@ville-donges.fr



Crédit photo : Freepik



RETOUR EN IMAGES

Cérémonie de départs à la retraite et remise des médailles du travail



© Ville de Donges

Cérémonie des voeux à la population



© Ville de Donges

Animation Robot Thymio à la Médiathèque



Rencontre avec l'illustratrice Emmanuelle Houssais



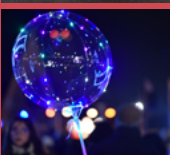
© Ville de Donges

Exposition de LEGO®



© Ville de Donges et Brigitte Daubin

Animations de Noël



© Ville de Donges

Repas des Aînés



© Ville de Donges

SERVICES EN LIGNE

Prochainement : un nouveau site internet pour faciliter votre quotidien



NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE, DAVANTAGE DE FONCTIONNALITÉS, UNE APPROCHE DU PARTAGE D'INFORMATION ENTIÈREMENT REPENSÉE. LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA VILLE DE DONGES SERA DESTINÉ À VOUS INFORMER, À PRÉSENTER TOUS LES SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ ET À VALORISER TOUS LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE.

■ Un nouvel outil de communication efficace et performant...

Une refonte complète du site internet de la ville a été entreprise par la Municipalité : une nouvelle mise en page dynamique et conviviale, une navigation plus facile et un contenu plus complet et précis. D'ici le mois d'avril, de nouvelles fonctionnalités vous seront proposées, tels qu'une carte interactive, le co-marquage ou encore l'adaptabilité sur les différents supports multimédias...

... pour satisfaire les besoins des Dongeois

Pour répondre aux besoins des Dongeois, le nouveau site web possèdera toutes les caractéristiques recherchées par les utilisateurs du numérique. En effet, les besoins des internautes sont d'abord d'ordre pratique. " Ils veulent consulter le calendrier des événements de la ville, savoir ce que vont manger leurs enfants à la cantine, se tenir au courant des fermetures de voirie et des travaux en cours... " précise Cécile DECAENS, en

charge de la communication pour la ville de Donges.

" Au-delà de cet aspect pratique, les habitants sont également à la recherche de simplification dans leurs démarches administratives. Notre objectif est de leur simplifier la vie en quelques clics ! "

Nous avons également pensé ce nouveau site internet comme un outil vivant qui permettra de renforcer la relation de proximité entre les Dongeois et la Municipalité. Afin d'optimiser l'accès aux informations, l'accueil du site sera constitué d'accès rapides (démarches administratives, Espace Famille, annuaires, menus des cantines, agenda, kiosque). En plus de ces accès rapides, sa présentation dynamique, moderne et épurée, avec ses rubriques clairement identifiables, devrait faciliter la navigation.



NOUS CONSACRERONS UN DOSSIER SPÉCIAL POUR PRÉSENTER LE NOUVEAU SITE INTERNET EN DÉTAIL, DANS LE PROCHAIN MAGAZINE MUNICIPAL DE JUILLET.

LE CONSEIL DES SAGES RECRUTE

■ Créé à Donges il y a une quinzaine d'années, le Conseil des Sages souhaite grossir les rangs de ses conseillers.

Suite aux départs de conseillers partis rejoindre d'autres communes, quelques places sont disponibles si vous souhaitez intégrer le Conseil des Sages de la Ville de Donges.

L'expérience des séniors doit profiter à tous, et les générations ne sauraient vivre séparées les unes des autres. Le Conseil des Sages est là pour créer du lien intergénérationnel au travers de participation aux organisations de manifestations comme la semaine bleue par exemple.

Le Conseil des Sages souhaite développer son action en

intégrant de nouveaux bénévoles, hommes et femmes désireux de participer et de faire partager leurs idées.

Vous n'êtes plus en activité, vous résidez à Donges, vous avez plus de 60 ans, vous n'exercez aucun mandat d'élu(e), et vous souhaitez vous investir dans la vie communale ? Vous avez votre place au Conseil des Sages. N'hésitez pas à présenter votre candidature !

RENSEIGNEMENTS

SÉBASTIEN HUYGHE :

service événementiel de la Mairie

Tél : 02 40 45 33 94 Email : s.huyghe@ville-donges.fr



INSOLITE

La médaille de la Ville remise au Père Noël !

■ Que seraient les animations de fin d'année sans le Père Noël ? Particulièrement à Donges, où il revient chaque année au mois de décembre pour de nombreuses animations.

C'est grâce à l'investissement de M. Philippe DESMARS que les Dongeois bénéficient depuis 35 ans de ces visites du Père Noël, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Pour saluer cet engagement si apprécié, le Maire a remis à M. DESMARS la médaille de la Ville lors de la cérémonie des vœux à la population... en attendant la prochaine visite du Père Noël, en décembre prochain !

À NOTER

NOUVEAU PLAN DE LA VILLE

Du fait des nouveaux aménagements et des nouvelles rues créées sur la commune de Donges, le plan communal qui datait de 2014 était devenu obsolète.

Grâce à de nombreux annonceurs Dongeois que la Municipalité remercie vivement, une nouvelle édition 2019 sera bientôt disponible à l'accueil de votre mairie.

INFO PRATIQUE

Elections Européennes

■ **Les élections Européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019.**

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen : les députés européens, également appelés eurodéputés.

Qui peut voter aux élections européennes ?

- Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales ;
- Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Rappel des différents bureaux de vote à Donges :

- Bureau 1 : Mairie – Place Armand Morvan
- Bureau 2 : Mairie – Salle Polyvalente Place Armand Morvan
- Bureau 3 : Ecole Maternelle Publique La Souchais Rue de la Souchais
- Bureau 4 : Salle Polyvalente de la Pommeraye La Pommeraye
- Bureau 5 : Ateliers Voirie / Espaces Verts Promenade des Ecottais


**VIE
 ASSOCIATIVE**



HOMMAGE

Une figure du bénévolat local nous a quittés

■ Joseph PETIT, bénévole très engagé et fidèle de l'Espérance sportive dongeoise, s'est éteint à l'âge de 95 ans.

Il n'hésitait pas à multiplier ses déplacements au Bois Houta, s'investissait dans toutes les corvées, traçage

de terrain... et a su nouer de nombreux contacts dans le milieu sportif.

Il a également été membre du Conseil d'Administration du CCAS durant le municipale de René DROLLON.

Sa notoriété lui a permis de rejoindre le Club de l'âge d'or et d'y avoir des responsabilités pendant de nombreuses années, où il a impulsé un véritable dynamisme dans l'équipe.

ÉTAT CIVIL

du 21/11/2018 au 25/01/2019

Naissances (9)

- PIHEL Loane (29/11/2018)
- DEGRANGE Hugo (30/11/2018)
- BLANCO Tiago (01/12/2018)
- FRAPPART Maxence (02/12/2018)
- HURTAUD Elio (29/12/2018)
- VERA Julia (01/01/2019)
- BRELIVET ROBERT Hugo (05/01/2019)
- BOUGOT Ylian (07/01/2019)
- MOREAU Léo (13/01/2019)

Décès (15)

- CHESNEL Christophe (24/11/2018)
- MASSON Gérald (25/11/2018)
- FOUCHER Annick (01/12/2018)
- COLLARD Yves (01/12/2018)
- MOYON Laurent (08/12/2018)
- CALVEZ Yvette (10/12/2018)
- MALO Yves (23/12/2018)
- PARIS Pierre (27/09/2018)
- HEDOIN Monique (04/01/2019)
- COURTOIS Robert (06/01/2019)
- MOUTON Andrée (15/01/2019)
- PETIT Joseph (15/01/2019)
- MORANCAY Andrée (15/01/2019)
- BARBIN Suzanne (16/01/2019)
- JULE Joël (21/01/2019)



LES PETITS MARAIS CHEZ...

Fête ses 10 ans !

L'ASSOCIATION "LES PETITS MARAIS CHEZ DONGES" QUI GÈRE LES JARDINS FAMILIAUX ET QUI PRATIQUE UN JARDINAGE BIOLOGIQUE, ENTAME SA DIXIÈME ANNÉE D'EXISTENCE.

■ Sur trente-deux parcelles, les quatre qui étaient à l'abandon viennent d'être réattribuées. Les autres sont occupées pour la plupart par des jardiniers actifs et assidus qui pratiquent un jardinage écologique (interdiction d'utiliser des produits non-biologique).

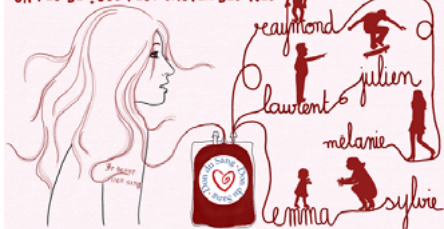
Chacun y va de son astuce pour le désherbage naturel et pour se débarrasser des nuisibles : du vinaigre blanc pour les plates-bandes ou du piment rouge macéré dans de l'eau, un ruban de farine ou de sciure de bois autour des salades pour barrer la route aux limaces et escargots, des fleurs pour la pollinisation...

Si vous êtes intéressé par l'aventure, n'hésitez pas à prendre directement contact avec l'association.

 **MAISON DES ASSOCIATIONS - BP 23, 2 rue des Métairies
 CONTACT 06 04 41 32 83**

LE DON DU SANG À DONGES

UN PEU DE VOUS PEUT SAUVER DES VIES



■ À Donges, c'est l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole (ADSB) et ses 12 bénévoles Dongeois, qui organise les collectes. Ils ont pour mission d'assurer la distribution des affiches et flyers, de poser les banderoles et fléchages, de diffuser l'information dans la presse et sur l'Internet, de préparer les collations, d'accueillir les donateurs, de gérer l'après collecte et d'assurer la promotion du don dans toutes manifestations pouvant servir cette cause.

Chaque année, c'est 1 million de malades qui sont soignés grâce aux dons de sang. 650 dons sont nécessaires par jour dans la région.

Bilan sur les 6 collectes organisées en 2018 à Donges : 343 donateurs ont été accueillis dont 34 nouveaux donateurs. L'ADSB constate qu'il y a eu 48 donateurs de moins qu'en 2017, soit une baisse de 12%.

La mobilisation des futurs donateurs est essentielle. Engager-vous ! Prenez le temps de sauver des vies.

Pour en savoir plus rendez-vous sur : dondesang.efr.sante.fr

PROCHAINES COLLECTES

● LES JEUDIS DE 16H30 À 19H30
● SALLE DES GUIFETTES :
● 11/04 - 06/06 - 01/08 - 26/09 - 11/11

COLLECTE DE BOUCHONS

La Municipalité organise des collectes de bouchons plusieurs fois par an avec le concours du Conseil des Sages.



DEPUIS UNE DOUZAINNE D'ANNÉES, LE CONSEIL DES SAGES A MIS EN PLACE DES COLLECTES DE BOUCHONS SUR LA COMMUNE POUR LES PARTICULIERS AINSI QUE POUR LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.

■ Désormais, les collectes se font deux fois par an, sur une matinée de marché le jeudi matin.

Nous travaillons en collaboration avec l'association « Les bouchons d'amour ». Cette association créée en 2005, ayant comme parrain Jean-Marie BIGARD, a pour vocation la récupération des bouchons plastiques d'eaux, de sodas et de lait. Ils sont ensuite revendus à une société de recyclage située en Belgique. Le produit financier de la vente de ces bouchons sert à financer du matériel pour des personnes handicapées ainsi que, ponctuellement, des actions humanitaires en France et à l'étranger. L'argent est intégralement reversé.

Les bouchons sont quant à eux, transformés en palettes en plastique appelées progressivement à remplacer les palettes en bois actuellement utilisées. Celles-ci ont

une durée de vie de 300 ans et sont recyclables à l'infini.

Attention ! Suite à des dérives sur les différents types de bouchons collectés, ne seront désormais acceptés **uniquement les bouchons de boissons** (eau, lait, soda, jus de fruits, compotes...). Ces bouchons sont acceptés à condition qu'ils ne contiennent pas de fer, de carton ou de papier.

Les bouchons refusés sont tous les bouchons qui ne proviennent pas de bouteilles de boissons ou ne sont pas en plastique (bouchons de produits chimiques, produits ménagers, produits de cosmétiques et d'hygiène, médicaments, « faux liège », couvercles, boîtes...).



COLLECTES 2019 :
JEUDI 6 JUIN de 9h à 12h
JEUDI 14 NOV. de 9h à 12h

OSCD

3ème Soirée Champêtre

■ Pour la troisième année consécutive, l'office socio culturel proposera le samedi 25 mai une soirée champêtre sur l'espace du petit marais. Cette manifestation qui s'inscrit dans l'esprit des guinguettes d'autrefois se veut "conviviale et bon enfant".

Au programme : Apéritif et amuses bouche en libre service, Jambon à l'os cuit au feu de bois et sa garniture, fromage et salade. Pâtisserie. Café ou thé. Différentes animations se dérouleront durant la soirée.

"Cette animation avec une logistique importante, ne pourrait avoir lieu sans la forte implication des bénévoles de l'OSCD", précise Fabrice Tripon, responsable des animations adultes.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
02 40 91 00 55





LE SAVIEZ-VOUS ?

40 ans de cuisine au collège Arthur-Rimbaud : une retraite bien méritée



■ M. Eric L'HERONDELLE vient de fêter son départ en retraite du collège Arthur-Rimbaud, après 40 ans d'activité en qualité de cuisinier. David DANNEQUIN, principal, lui a rendu hommage lors de son pot de départ. Rappelons qu'avant la mise en service de l'UPAM à la rentrée scolaire 2015, c'était la cuisine centrale du collège qui fournissait les repas des trois restaurants scolaires municipaux de Donges (La Souchais, la Pommeraye et Saint-Joseph).

Ce sont donc plusieurs générations de jeunes Dongeois qui ont pu apprécier M. L'HERONDELLE, non seulement pour la qualité de ses repas, mais aussi pour son sens des relations humaines : qu'il en soit remercié.

Son rôle de président du Club de handball de Donges devrait lui assurer une retraite active.



RESTAURATION SCOLAIRE

Inscription pour la rentrée de septembre 2019

■ Pour qu'un enfant puisse déjeuner en restauration scolaire (Offices de restauration de la Souchais, de la Pommeraye et de St Joseph) ses parents ou ses représentants légaux doivent l'inscrire préalablement auprès du service affaires scolaires de la Mairie.

Cette inscription est à **renouveler chaque année** (les personnes dont l'enfant était déjà inscrit l'année scolaire précédente recevront un dossier de réinscription à compléter et à **retourner en Mairie** (et non à l'école).

Cette inscription ou réinscription obligatoire peut s'effectuer en Mairie sur la période suivante : **du lundi 1er juillet au vendredi 9 Août 2019.**

Aucune pièce justificative n'est requise sauf dans les cas suivants :

- Si l'adresse du domicile a changé : un nouveau justificatif de domicile est nécessaire ;
- Si l'enfant présente des intolérances ou allergies : le dossier de PAI doit être présenté à l'inscription.

Pour les familles choisissant le prélèvement automatique pour le règlement de la restauration scolaire (mode de paiement vivement conseillé), il y a lieu de communiquer un RIB en Mairie.



HORAIRES D'ACCUEIL :
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9H À 12H - LE
MERCREDI, OUVERTURE
PROLONGÉE DE 14H À
17H



ATTENTION !

● LA RÉINSCRIPTION EN RESTAURATION SCOLAIRE POUR LA PROCHAINE ANNÉE SCOLAIRE 2019/2020 **NE POURRA INTERVENIR QUE SI LES FAMILLES SONT À JOUR DU PAIEMENT DE LEURS FACTURES RESTAURATION.**

● Dans le cas où vous rencontrez des difficultés de paiement, n'hésitez pas à vous rapprocher du service affaires scolaires.

● **Tél :** 02 40 45 79 89 ou 02 40 45 37 26

● **Email :** affairescolaires@ville-donges.fr ou bien vous connecter à l'espace privé de l'espace famille à votre disposition.

PETITE ENFANCE

Les Ateliers Parents-Enfants

■ Le Relais Petite Enfance de Donges propose des ateliers pour les enfants de 9 mois à 4 ans. Ces activités, ouvertes à toutes les familles Dongeoises, ont pour but d'aménager un espace-temps en dehors de la maison, du cercle familial, pour le(s) parent(s) et son enfant. Ils ont lieu **une fois par mois, le samedi matin, de 10h à 11h30.**

Une activité créative non imposée est proposée par l'animatrice à chaque séance.

Les enfants peuvent jouer librement avec ou sans leurs parents mais toujours sous le regard de ces derniers. Les parents jouent, échantent avec les autres ou tout simplement observent leur(s) enfant(s).

Le jour de l'activité, l'animatrice est disponible pour parler avec les parents, orienter s'il y a un souci. Le but est que le parent fasse l'activité avec son enfant.



LES PROCHAINS ATELIERS :

● **SAMEDI 27 AVRIL :** ATELIER JARDINAGE / 12 MOIS - 4 ANS

● **SAMEDI 25 MAI :** ATELIER MOTRICITÉ / 18 MOIS - 4 ANS

● **SAMEDI 22 JUIN :** FÊTE DE LA MUSIQUE OU ATELIER DANSE / 9 MOIS - 4 ANS

ESPACE FAMILLE - MODE D'EMPLOI

■ ACCÈS À L'ESPACE PUBLIC DE L'ESPACE FAMILLE

Connectez-vous sur le site de la ville :

www.ville-donges.fr et cliquez sur l'icône « Mon espace famille » accessible à partir de la page d'accueil

Ou connectez-vous directement via le site :

<https://www.espace-citoyens.net/villededonges/espace-citoyens/>

■ ACCÈS À L'ESPACE PRIVÉ DE L'ESPACE FAMILLE

Etape 1 : Créer votre « espace perso » : Pour cela, récupérez votre clé espace citoyens/enfance que vous avez reçue par courrier à votre domicile (une clé par représentant) puis suivez la démarche indiquée sur l'espace famille en page de garde « je n'ai pas d'espace » : « créer mon espace »

Etape 2 : Accéder à votre « espace perso » : Après la création de votre « espace perso », vous pouvez y accéder à l'aide de l'identifiant et du mot de passe que vous avez définis lors de la création de votre espace. Cet espace sera bientôt le vôtre, découvrez-le...



CLIC PILOT'ÂGE

Poursuite des permanences en Mairie en 2019

■ Le CLIC a pour mission d'accueillir, d'écouter et d'informer les personnes âgées de plus de 60 ans et leurs aidants, sur les solutions existantes permettant le maintien à domicile des habitants âgés de la CARENE, dans les meilleures conditions.

Le CLIC vous accompagne dans la prise de contact avec les professionnels, dans la mise en place des services et dans les démarches administratives qui y sont liées.

Le CLIC vous informe également :

- sur les thématiques de mesures de protection juridique, d'aides financières, d'aménagement du logement ou d'établissements d'hébergement.
- sur les temps forts d'information, ateliers ou groupes de paroles qui ont lieu sur les communes, autour de thématiques comme la nutrition, l'équilibre, la prévention des chutes, l'entretien de sa mémoire, l'aménagement de son logement etc.

Pour toute demande ou pour prendre rendez-vous sur une permanence, le CLIC PILOT'âge est joignable soit :

- par téléphone au 02 40 17 19 20, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h.
- par mail à clicpilotage@mairie-saintnazaire.fr

+ d'infos



A DONGES, LE CLIC VOUS ACCUEILLE LE **4ÈME MERCREDI MATIN DE CHAQUE MOIS**, DE 9H30 À 11H30, DANS LES LOCAUX DE LA MAIRIE, **SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT.**

RÉSIDENCE SENIORS

Future résidence Danielle Darrieux : cérémonie de la pose de la première pierre



Pose de la première pierre par Yann LE MESTRE, Directeur Technique et du Développement de ESPACIL ACCESSION, Patrick ELIAS, Directeur du Développement et de la Construction de la Nantaise d'Habitations, François CHÉNEAU, Maire de Donges et Alain MANARA, Vice-président de la CARENE en charge de l'habitat et du logement.

■ La résidence Danielle Darrieux, dont la première pierre a symboliquement été posée par Monsieur le Maire et les représentants d'Espacil et de La Nantaise d'Habitations jeudi 07 mars, est en construction, rue des Ecoles.

Livrée au premier trimestre 2020, elle proposera à la location 25 appartements T2 et T3, dont 19 sont financés en Prêt locatif à usage social (PLUS) et 6 en Prêt locatif aidé d'intégration ressources (PLAIR), qui permettent la réalisation d'opérations adaptées aux ressources des demandeurs.

Accueillant pareillement des personnes seules ou des couples, les appartements de la résidence seniors sont pensés et adaptés pour répondre aux besoins des personnes seniors et à leur vieillissement (mobilité, sécurité, confort, lien social).

Objectif : « Permettre l'autonomie de

la personne âgée, le plus longtemps possible », explique François Chéneau. « Parce que pouvoir vieillir chez soi est un souhait toujours croissant de la population ».

Des animations et activités diverses, co-construite avec les résidents, ainsi qu'un accompagnement de proximité seront facilités par la présence d'un animateur au sein des locaux.

Le projet s'inscrit également dans une démarche de rénovation urbaine dans le bourg, par la réhabilitation d'un site qui était resté longtemps à l'abandon.



RÉUNION PUBLIQUE

- VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR CE PROJET ? UNE RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION EST ORGANISÉE
- **MERCREDI 12 JUN 2019 À 18H**
- HÔTEL DE VILLE - SALLE DU CONSEIL



ZOOM SUR...

La journée du Handicap

■ Elle a pour but de sensibiliser la population au handicap et aux différentes formes qu'il peut revêtir.

Chaque année la commune de Donges organise courant mai, en partenariat avec les acteurs locaux, des actions pour promouvoir le vivre ensemble et favoriser la création de lien social.

La date de cette journée vous sera communiquée ultérieurement via la presse et le facebook de la Ville.

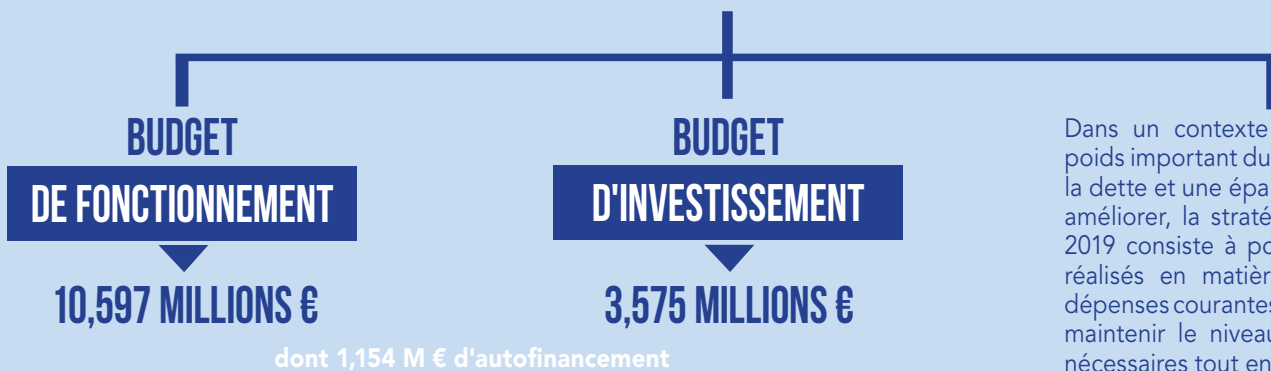
8 064 HABITANTS
+ 365 en 1 an

TOUJOURS
0%
D'AUGMENTATION DES
TAUX D'IMPOSITION

BUDGET TOTAL EN 2019

14,172 MILLIONS D'EUROS

en recettes et en dépenses dont



Dans un contexte contraint avec un poids important du remboursement de la dette et une épargne nette restant à améliorer, la stratégie financière pour 2019 consiste à poursuivre les efforts réalisés en matière de maîtrise des dépenses courantes, de façon à pouvoir maintenir le niveau d'investissements nécessaires tout en réduisant la dette.

BUDGETS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT - QUELLE RÉPARTITION ?

Dépenses de fonctionnement

SERVICES GÉNÉRAUX 4 807 900 €		AMÉNAGEMENT ET SERVICE URBAINS, ENVIRONNEMENT 351 850 €
		SPORT & JEUNESSE 292 880 €
		SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUES 256 050 €
ENSEIGNEMENTS - FORMATION 1 777 560 €	FAMILLE 558 190 €	INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ 212 930 €
	CULTURE 394 900 €	ACTION ÉCOCOMIQUE 91 900 €
		LOGEMENT 1 200 €
		NON VENTILABLES (FINANCES) : 1 851 540 €

Recettes de fonctionnement

- **Impôts locaux** : le produit attendu au titre des 3 taxes ménages est estimé à 3 350 000 €
- **Dotation Forfaitaire de l'Etat** : 0 €. La perte totale de recettes entre 2014 et 2018 représente un montant de 665 957 € au titre de la contribution de la commune au redressement des finances publiques ;
- **Autofinancement** prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement : 1 153 800 €.

Dépenses d'investissement

- **ENSEIGNEMENT** : 367 130 € : travaux de restructuration de l'école élémentaire de la Pommeraye, mobilier et travaux de menuiseries et d'isolation du groupe scolaire de la Souchais ;
- **SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUES** : 280 000 € pour les travaux de mise en conformité des bâtiments - Agenda d'Accessibilité Programmé (ADAP) - et 30 000 € pour la vidéo protection (stade, cimetière...) ;
- **AMÉNAGEMENT ET SERVICE URBAINS** : 246 000 € : entretien et réhabilitation de voirie, aménagement de sécurité à « la Chevalerie », travaux d'éclairage public ;
- **SPORT & JEUNESSE** : 215 400 € : travaux d'étanchéité de la salle Brière (salles omnisports), acquisition de modules de skates, buts de foot et de basketball ;
- **FAMILLE** : 37 600 € : mobilier pour la salle commune de la Résidence Seniors Danielle Darrieux et travaux d'aménagement du Relais Petite Enfance.

Recettes d'investissement



BUDGET 2019

DES EFFORTS D'INVESTISSEMENT EN PROGRESSION ANNÉE APRÈS ANNÉE

- 135 000 €

LA MUNICIPALITÉ POURSUIT SON

DÉSENDETTEMENT :

l'encours de la dette est égal à 9,715 millions €
au 01/01/2019, proche de son niveau du
31/12/2012 (9,740 millions €).

2015	2016	2017	2018
985 254 €	757 185 €	1 529 000 €	1 335 018 €

Interview



Baisse des aides de l'État, économies, investissements soutenus, etc. : François Chéneau, Maire de Donges, nous livre les clés du budget 2019.

LE BUDGET
2019
EN DÉTAIL SUR
WWW.VILLE-DONGES.FR

Le budget de la Ville a été voté le 7 février 2019. Quels messages adresse-t-il à la population ?

Le premier message, c'est évidemment que les taux d'imposition restent inchangés pour les contribuables, malgré les baisses de dotations de l'Etat et les autres pertes de recettes. Depuis 2014, les taux n'auront augmenté qu'à deux reprises, en 2016 et 2017, et dans des proportions modiques. C'est pour nous un engagement politique fort que de préserver le pouvoir d'achat des contribuables Dongeois. Et si cet engagement peut être tenu, c'est parce que depuis plusieurs années, les dépenses de fonctionnement de la Ville sont bien maîtrisées.

Le second : le budget 2019 prévoit des dépenses de fonctionnement (10,6 millions €) en baisse de 2,71% par rapport à 2018. Depuis 2014, cette maîtrise des dépenses est continue. Elle nous permet aujourd'hui de ne pas recourir à l'impôt supplémentaire, tout en maintenant la qualité des services à la population. Mais attention ! La situation reste fragile : le contexte financier reste très défavorable aux communes. Et si la dette diminue régulièrement depuis 2014, elle continue de peser sur nos capacités d'investissement (980.000 € de capital à rembourser chaque année !). D'un autre côté, la population de Donges augmente à un rythme soutenu. En d'autres termes, il nous faut préparer les nouveaux investissements des années 2020, tout en restant très vigilants sur les dépenses courantes. Au moindre dérapage, la situation risquerait d'être pire qu'en 2014, et il n'y aurait plus d'alternative à une forte hausse des impôts ni à la réduction des services rendus aux usagers.

Des investissements marquants à retenir cette année ?

Les gros investissements ne peuvent être financés que sur plusieurs exercices budgétaires. C'est la raison pour laquelle cette année encore, les travaux de rénovation de l'école de la Pommeraye sont en tête des priorités. S'y ajoutent le programme des travaux d'étanchéité dans les salles de sports (cette année la salle Brière), le programme des travaux de mise en conformité des bâtiments accueillant du public (ADAP), des travaux de voirie, liés pour partie aux projets urbains en cours (Clos Mignons, résidence seniors...), l'entretien des bâtiments, et des acquisitions de matériels pour les services techniques et pour les écoles.

Pour financer ces investissements, nous avons pour priorité d'éviter au maximum le recours à l'emprunt. Outre notre autofinancement, nous allons percevoir une subvention de la Région de 180.000 € pour les travaux à l'école de la Pommeraye, dans le cadre du contrat de territoire régional (CTR). De même, nous attendons 74.000 € de fonds européens (FEDER) pour la rénovation énergétique des salles omnisports. S'y ajoutent 210.000 € attendus au titre de Fonds de Compensation de la TVA sur nos investissements payés en 2018, et 65.000 € au titre de la Taxe d'Aménagement.

Nous allons également céder des actifs (notamment des terrains aux Ecottais) pour un produit total estimé à 345.000 €. De cette façon, nous prévoyons de limiter le nouvel emprunt à 500.000 € (les 2/3 des investissements étant financés sans emprunter). La dette en fin d'année aura encore diminué de 480.000 €, sans faire de pause dans les investissements d'avenir.

CLÔTURE DE LA SAISON "RADIO VINTAGE"

Un week-end festif les 29 et 30 juin



■ Pourquoi ne pas clôturer la saison culturelle en faisant la fête ? C'est le défi que se sont lancés l'Espace Renaissance, le service événementiel, l'OSCD et le Comité des Fêtes. Organiser une grande fête populaire « rétro » en créant des passerelles entre le culturel, l'animation et l'événementiel.

Au programme : Concert des « Vintage Cover », Balade à vélo « Rétroguidonges », Danse participative avec la « Happy Manif », fest-noz pour enfant « Par le bout du Noz - Ronan le Gourierec », Bal guinguette avec « la piste à Dansoire » et plein d'autres surprises...

Venez danser avec nous et surtout faire la fête en costume pour ce dernier week-end de Juin..

N'oubliez pas qu'après se dérouleront les Rdv d'été les 10 et 17 Juillet !

La programmation se dévoile ...
Sassy Swinger (swing jazz) / Kakti Gombo (Afro Beat) / Wassa Sainte Nébuleuse (Musique Mandingue) / Lady Bazaar (soul groove).

L'été sera sur son 31 !



RENSEIGNEMENTS :
FACEBOOK ESPACE
RENAISSANCE ET FACEBOOK
DE LA VILLE OU PAR MAIL :
saisoniculturelle@ville-donges.fr

CONTES ET FLEURETTE

Histoires et chansons
pour petites oreilles



■ « Contes et fleurette », c'est un rendez-vous régulier autour des contes, des histoires et des chansons destiné aux enfants de 4 à 10 ans. Animées par les bibliothécaires mais aussi par les conteuses de la troupe bénévole « les mamans racontent », ces petites parenthèses enchantées de 30 à 40 minutes réservent toujours pleins de surprises. **Ne manquez pas les prochaines séances : Mercredis 17 avril, 22 mai et 19 juin à 16h**

Animation gratuite.
Renseignements : 02 40 91 01 31

NOUVEAUTÉ À LA MÉDIATHÈQUE

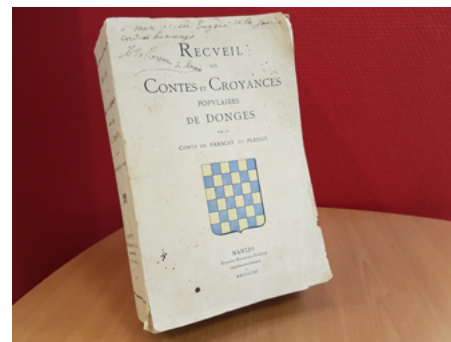
"A voix haute" : laissez-vous bercer par les mots

■ « A voix haute » est un nouveau rendez-vous proposé à la médiathèque Jules Verne pour le public adulte. Désormais, une fois par trimestre, les bibliothécaires accompagnées des conteuses de la troupe bénévole « Les mamans racontent » proposent des lectures à voix haute pendant environ 45 minutes. « L'idée était de créer un moment de rencontre et de partage autour des beaux textes et de la musique des mots, expliquent les bibliothécaires ». Extraits de romans, récits de voyages,

nouvelles, poèmes, contes ... à chaque séance, les lectures sont variées mais suivent un thème défini. Le créneau du vendredi après-midi a été choisi pour satisfaire ceux qui cherchent à occuper agréablement leurs journées en semaine et qui n'aiment pas sortir le soir.

Le prochain rendez-vous « A voix haute » est programmé Vendredi 28 juin à 15h30 et le thème sera « Les années 50 ». Animation gratuite.
Renseignements : 02 40 91 01 31

LA MÉDIATHÈQUE ACQUIERT UN LIVRE ANCIEN



■ La Ville de Donges vient de faire l'acquisition d'un exemplaire original et dédié du « Recueil des contes et des croyances populaires de Donges », livre écrit par le Comte de Parscau du Plessix, et publié à Nantes en 1911.

Elu Maire de Donges à cinq reprises entre 1892 et 1925, Raymond-Pierre de Parscau du Plessix était un passionné de folklore et d'histoire locale.

Résidant à Donges, au château de Martigné, le Comte de Parscau fit lui-même un important travail de folkloriste, recueillant auprès des anciens de la commune les légendes qui se racontaient le soir lors des veillées. Il en est sorti un livre de 650 pages, contenant 85 récits se passant tous à Donges, regroupés en douze thèmes. Ces récits, sont des témoignages précieux de la culture populaire, des mentalités et des modes de vie d'avant la révolution industrielle.

L'ouvrage original sera exposé dans une vitrine à la Médiathèque Jules Verne. Il sera également numérisé pour être mis en accès libre à la disposition du public.



JUMELAGE

SÉJOUR À CUNEWALDE : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

■ le séjours se déroulera du 29 mai au 3 juin.

Départ de Donges le mercredi 29 en fin d'après midi et retour le lundi 3 dans l'après midi.

Tarif 130€ pour les adultes et 60€ pour les mineurs. Voyage en car grand confort et hébergement dans des familles.

Au programme : Tournoi de football avec le DFC, visite de la ville des Dresde et de la région Zittauer Gebirge.



INSCRIPTIONS :
cj.dongescunewalde@gmail.com
ou par téléphone au 06 72 32 18 80



AU PROGRAMME

SAMEDI 1ER JUIN 2019 DE 14H À 19H
AUX ABORDS DES SALLES DE SPORTS
MUNICIPALES, 7 RUE LÉO LAGRANGE

■ Des animations ludiques

- Le X Trem Jump
- Le Karting à pédales
- Le Trampoline élastique
- Le mini-parc gonflable pour les tous-petits
- Les ateliers Jeux en bois
- Jeux du cirque

■ Des ateliers de promotion des activités sportives

- Handball
- Karaté
- Pétanque

■ Des ateliers de sensibilisation

- Sensibilisation Sidaction
- Prévention sur l'Homophobie et le sexisme
- Clip sur la sécurité routière proposé par la MDJ



Un bar sans alcool sera tenu par les jeunes de la MDJ afin de financer un projet de vacances d'été.

FESTI'JEUNES

Le plaisir du sport avant tout !

■ Rendez-vous à noter dans vos agendas. Pour sa 5ème édition, Festi'Jeunes 2019 proposera gratuitement aux jeunes de 3 à 18 ans et à leurs familles, un moment convivial festif de qualité le premier samedi de juin. N'hésitez donc pas à rejoindre cette manifestation à destination des jeunes de la commune.

Une action mise en place par la Ville en partenariat avec les acteurs locaux.

Cette manifestation est gratuite pour les participants grâce au concours financiers de la Ville, de l'Office Socio-Culturel (OSCD), de l'Office Municipal

des Sports (OMS) ainsi que la société TOTAL.

De nombreux partenaires issus principalement de milieu sportif, participent à l'évènement. Le Service des Sports de la Ville est l'organisateur principal en partenariat avec la Maison des Jeunes de l'OSCD, l'Amicale Laïque apporte son soutien logistique chaque année, et les clubs sportifs se succèdent, pour cette édition, nous avons fait appel au Handball (HBDA), Karaté (KCD) et peut être l'ESD pétanque.

EDUCATION ROUTIÈRE

En route pour l'APER !

LES 17 ET 18 DÉCEMBRE DERNIERS, PRÈS D'UNE CENTAINE D'ÉLÈVES DONGEOIS ISSUS DES ÉCOLES ST-JOSEPH ET AIMÉ CÉSAIRE, ONT PASSÉ LEUR APER (ATTESTATION DE PREMIÈRE EDUCATION À LA ROUTE).

■ Le jour J, les élèves ont été divisés en deux groupes. Le premier en salle, assistait à un cours théorique de sensibilisation aux panneaux de signalisation, le second en extérieur passait une évaluation de maniabilité et conduite du vélo sur un parcours défini et sur une piste aménagée à cet effet près des salles omnisports. Rond-point, sens interdits, priorités, freinage face aux différents obstacles, il ne manquait rien pour reproduire les conditions routières auxquelles sont confrontés les écoliers lorsqu'ils utilisent un vélo. Les services de la Ville et les enseignants ont étroitement collaboré afin de faire passer ces tests. Le service des sports a assuré la partie pratique, les enseignants la partie

théorique. La police municipale a dirigé l'épreuve pratique des jeunes cyclistes le jour de l'examen, sous l'œil attentif des adjoints Patrick Pontacq (adjoint sports, jeunesse et loisirs) et Jean-Paul Roulet (adjoint prévention sécurité). Les élèves n'ayant pas réussi leurs épreuves bénéficieront d'une session de rattrapage en juin, le but n'étant pas de les mettre en échec.

L'objectif de cette attestation est de développer les compétences de freinage, de déplacements avec obstacles, de contrôle de la vitesse, des trajectoires... et de mettre les élèves en situation d'apprentissage et d'entraînement pour les amener à l'obtention du permis vélo.



A leur rentrée en 6e au collège en septembre prochain, ces élèves poursuivront des sessions consacrées à la sécurité routière en vue de passer l'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) 1er et 2e niveau qui les autorisera plus tard à conduire un deux roues.

En juin prochain, ce sont les élèves de CM2 de l'école de la Pommeraye qui entreront en piste !



À NOTER

- **RAPPEL :** DEPUIS LE 22 MARS 2017, LE PORT D'UN CASQUE CERTIFIÉ EST OBLIGATOIRE À VÉLO POUR TOUS LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS.



TRAVAUX

La ZAC des Six croix II prête à accueillir de nouvelles entreprises

■ Plus de 5 ha de terrain sont actuellement en vente par la SONADEV dans la partie nord de la ZAC des Six Croix II à destination des entreprises. Certaines se sont déjà positionnées et les premiers permis de construire sont actuellement en cours d'instruction. Ce secteur permettra à la fois de relocaliser des entreprises dans le cadre du contournement ferroviaire et à la fois de poursuivre le développement économique de la commune et de l'est

de l'agglomération en lien avec le pôle industrialo-portuaire.

Afin de conserver la mémoire des lieux et dans le même esprit que ce qui avait été réalisé pour la ZAC des Six Croix I, les voies créées à cette fin s'appellent :

- Rue de Condé pour la voie principale,
- Rue du Priory et rue du Pont-Troussé pour les voies secondaires.

RAFFINERIE TOTAL

La "maison du projet" prend place à Donges



Photo non contractualisée

« UN LIEU CONVIVAL, D'ÉCHANGE ET DE PARTAGE » : C'EST LE SOUHAIT EXPRIMÉ PAR LES RIVERAINS DE DONGES AUX ÉQUIPES DE LA RAFFINERIE À L'OCCASION DES RÉUNIONS DE CONCERTATION QUI ONT EU LIEU L'ANNÉE DERNIÈRE.

■ QU'EST-CE QUE LA MAISON DU PROJET ?

La "Maison du projet" sera une structure temporaire habillée en bois. Elle sera implantée sur le domaine public, moyennant le paiement d'une redevance d'occupation à la commune. Cette "Maison du projet" a été pensée comme un lieu chaleureux où des salariés de la raffinerie seront présents afin de vous tenir informés des évolutions des activités du site dont le projet d'avenir.

■ LE PROJET D'AVENIR

En 2015, Total a annoncé un investissement de 400 millions d'euros pour moderniser la raffinerie. D'ici 2022, deux nouvelles unités verront

le jour : une unité de désulfuration des produits intermédiaires (HDT de VGO) et une unité de production d'hydrogène (SMR). Cela permettra au site de Donges de fabriquer des carburants encore moins soufrés et de diminuer les émissions de dioxyde de soufre.

■ APPRENDRE DE MANIÈRE LUDIQUE

La Maison du projet sera un lieu d'information, d'apprentissage et d'animations. Des activités seront mises en place pour les enfants et les groupes scolaires afin de leur en apprendre d'avantage sur le raffinage et les métiers qui l'entourent.

Quatre thématiques seront mises en

MÉMO

" GRAND ARRÊT " DE LA RAFFINERIE TOTAL

■ La moitié de la plateforme de Donges sera à l'arrêt du **23 avril au 28 juin 2019**.

Les arrêts des unités interviennent tous les 6 ans pour réaliser : contrôles et visites réglementaires, inspection des circuits process, maintenance, tests systèmes alarmes et sécurités, investissements.

Courant mai, il est prévu environ 1 000 personnes sur le site avec une pointe atteignant 1 500 personnes. Un plan de circulation sera mis en place aux abords de l'entrée Sud et du parking EPEDO.

TRAVAUX SUR CONDUITES D'EAU

■ La Direction du Cycle de l'Eau planifie des travaux de renouvellement des conduites d'eau potable situées sur la route du Pavillon, Maca : entre le chemin de Dorieux et Sem. Le chantier débutera, en tranchée ouverte, **à partir de la semaine du 15 avril 2019** ceci pour une durée d'environ 16 semaines, sous réserves des conditions météorologiques et des aléas de travaux.

Pendant cette période et malgré tout le soin apporté dans la préparation de ce chantier, nous sommes conscient que des contraintes à la circulation/stationnement, aux transports scolaires, à la collecte des déchets pourront tout de même apparaître.

Des plans de phasage et d'organisation du chantier et des éléments complémentaires d'information sur la gestion des transports scolaires, de la collecte des déchets seront transmis avant le début du chantier.

avant : Le projet ; la vie du pétrole ; les activités de la plateforme (sécurité, environnement) ; les métiers.

INFOS PRATIQUES

● L'INAUGURATION DE LA MAISON DU PROJET EST PRÉVUE EN MAI 2019.

Jours d'ouvertures :

- mercredi (8h30-12h30 / 14h-17h)
- jeudi (8h30-12h30)
- un samedi par mois (8h30-12h30)

● Le lieu sera ouvert à tous sur la place de la Mairie de Donges, les groupes scolaires seront acceptés sur rdv (maximum 35 personnes).

● Pour toute question, vous pouvez contacter Laurine Monteiro à l'adresse suivante rc-maisonduprojet.donges@total.com / 02 40 90 55 00.



PARTICULIERS, JARDINIERS AMATEURS

Loi Labbé, votre jardin sans pesticides*

■ Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques évolue. **Depuis le 1er janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber.**

Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.



**Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.*



Retrouvez l'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sur le site : www.jardiner-autrement.fr

MÉMO

LE CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS RELANÇÉ !



- Compte tenu du succès rencontré grâce à la nouvelle méthode d'inscription mise en place par la municipalité l'an passé, il n'est désormais plus nécessaire de postuler pour participer !
- Une sélection des propriétés sera faite par le service espaces verts de la ville au printemps puis le jury effectuera son choix lors d'une visite qui aura lieu fin mai/début juin.
- Bien entendu, les Dongeois qui seront sélectionnés recevront un coupon dans leur boîte aux lettres, libre à eux d'informer la mairie de leur choix de ne pas y participer. Ceux qui auront choisi d'y participer recevront début septembre une invitation à la remise des prix.
- Si vous n'avez rien reçu dans votre boîte aux lettres mi-mai mais que vous souhaitez participer au concours, vous pourrez toujours le faire en appelant le service évènementiel : **02 40 45 33 94** ou par mail à s.huyghe@ville-donges.fr



CONSULTATION DU PUBLIC SUR LA GESTION DE L'EAU ET DES RISQUES D'INONDATION

■ Depuis le 2 novembre 2018 et jusqu'au 2 mai 2019 le public est consulté par le comité de bassin Loire-Bretagne sur la gestion de l'eau et les risques d'inondation.

Cette consultation est le préalable à la révision du Schéma Directeur et de Gestion des Eaux (SDAGE) et du Plan de Gestion des Risques D'Inondation (PRGI) 2022 - 2027.

La qualité de l'eau, les enjeux écologiques, de santé publique, les sécheresses, le risque d'inondation... sont des sujets d'actualité qui nous concernent tous. Les situations évoluent sans cesse, des problèmes trouvent des solutions, d'autres persistent ou apparaissent. Des politiques publiques sont mises en place pour identifier les problèmes et y trouver des solutions.

A Donges particulièrement, l'eau est très présente grâce à la Loire, les marais et l'ensemble des zones humides. Elle constitue un enjeu majeur d'aménagement et de qualité de vie et est prise en compte dans de nombreuses décisions impactant directement la commune :

www.prenons-soin-de-leau.fr



ANIMATION

VENEZ FÊTER LA BIODIVERSITÉ LE 18 MAI AU LOCHERAIS !

■ L'association ACROLA animera, dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Donges (ABC), une sortie nature sur les oiseaux de l'estuaire de la Loire et des marais. Vous apprendrez à reconnaître les divers passereaux, échassiers et autres espèces habitant ces milieux naturels si particuliers, et contribuerez à la réalisation de l'ABC de votre commune !"

Cette animation est ouverte sur inscription auprès du Parc Naturel Régional de Brière.



02 40 91 68 68 ou abc@parc-naturel-briere.fr



SAMEDI FERMIER

Le 27 avril, aux Délices de La Rigaudais

■ Installé depuis plus de 30 ans à Donges, le verger de La Rigaudais a été repris par Céline Flu et Julien Carré il y a 3 ans. Ces 2 jeunes arboriculteurs produisent 16 variétés de pommes et 6 variétés de poires que vous pouvez acheter directement sur place à la ferme, mais aussi dans les marchés et supermarchés de la région.

Au programme de la journée : visites commentées du verger, des installations de tri, de stockage et d'expédition des fruits. Julien et Céline vous expliqueront comment ils sur-greffent, taillent et éclaircissent leurs arbres fruitiers au fil des saisons, la pollinisation ainsi que les chantiers de cueillette à l'automne.

Vous pourrez faire vos achats sur le marché fermier qui se tiendra sur le site et vous restaurer sur place.

Cet événement est organisé par la Chambre d'agriculture, en partenariat avec le Parc naturel régional de Brière. Il est porteur de la marque "Valeurs Parc".



Les Délices de La Rigaudais

6 La Rigaudais - DONGES

Fléchage depuis le bourg de Donges et les Six Croix



PRÉVENTION & SÉCURITÉ



SAINTE-BARBE

Promotions et décorations chez les sapeurs-pompiers

■ Le 8 décembre dernier, la traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe s'est déroulée à la salle des Guifettes sous la présidence du Capitaine CHEVALIER, représentant du groupement de Saint-Nazaire des sapeurs-pompiers, et du Lieutenant Fabrice DROLLON, chef du centre de secours de Donges, en présence du Maire, des élus municipaux et d'un public toujours nombreux.

Avec 440 interventions, l'activité du centre de secours a augmenté de 9% par rapport à l'an dernier. Pour autant, l'effectif opérationnel est en légère baisse (40 sapeurs-pompiers volontaires), mais il permet de conserver 4 équipes de 10 sapeurs-pompiers.

Plusieurs arrivées ont eu lieu en 2018, celles de Gabin BOTTIN, Christophe MAHE, Angelo MARJOUX et Romain ROUSSEAU.

Ont été promus au grade supérieur David BROUSSEAU (Adjudant-Chef), Ludovic DUBAR, Cristelle JOALLAND, Romain VERA et Cyrille VALLEE (Sergent-Chef), Florian PERRET (Sergent), Armando DOS SANTOS (Caporal), Clément BOMAL et Hugo LEGUENNEC (1ère Classe).

Des médailles d'honneur ont été remises : médaille d'or à l'Adjudant-Chef Christian LE PEUCH, et médailles de bronze à David BROUSSEAU, Christine DESHAYES, Anthony FUTOL, Cristelle JOALLAND et Fabien PARIS.



RENDEZ VOS ENFANTS PLUS VISIBLE !

Port de gilets réfléchissants en vélo ou à pied !

■ La nuit et au crépuscule, la visibilité est très réduite. Sur le chemin de l'école, l'enfant piéton (ou cycliste) est donc peu visible pour les conducteurs et les risques d'accidents sont plus élevés. Pour limiter ces risques, des solutions existent pour accroître leur visibilité.

Habillé normalement, avec des vêtements plutôt sombres, un enfant n'est visible qu'à 30 mètres par un automobiliste dans des conditions normales de circulation. Or, à 50 km/h, il faut compter environ 25 mètres pour qu'une voiture s'arrête.

La solution est d'équiper les habits et le cartable de votre enfant de bandes ou stickers rétro réfléchissants qui renvoient vers les conducteurs la lumière de leurs phares. Ces dispositifs rendent un piéton visible à plus de 150 mètres, soit cinq fois plus qu'en temps normal.

AIDE DÉPARTEMENTALE

L'aide au permis de conduire pour les jeunes

CETTE AIDE A POUR BUT D'AIDER LES JEUNES À FINANCER LEUR PERMIS AM (ANCIEN BREVET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE - BSR) ET/OU LEUR PERMIS DE CONDUIRE (PERMIS B). C'EST UN COUP DE POUCE DU DÉPARTEMENT POUR FAVORISER LEUR AUTONOMIE ET LEUR INSERTION.

■ **Conditions d'attribution :** Être âgé de 14 à 24 ans révolus pour le permis AM ; être âgé de 17 à 24 ans révolus pour le permis B ; être français ou étrangers en situation de séjour régulier en France ; être domicilié en Loire-Atlantique depuis plus d'un an ; avoir un quotient familial au titre des impôts égal ou inférieur à 800€ ; ne pas ouvrir droit à une aide légale ou extra légale au permis de conduire selon sa situation ; être inscrit dans une auto-école.

■ **Montants accordés :** 150€ pour le permis de conduire AM ; 750€ pour le permis de conduire B.

■ Comment procéder à la demande :

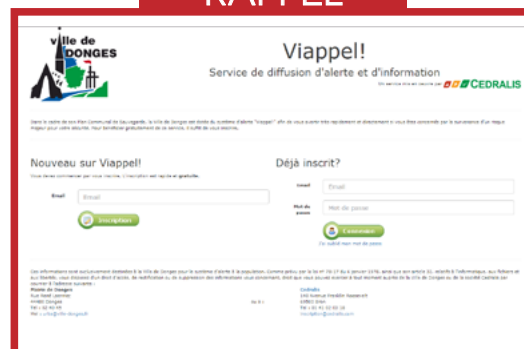
Toutes les démarches et liste des documents à fournir sur le site du département, www.loire-atlantique.fr (rubrique Services > Jeunesse > Les déplacements > L'aide au permis de conduire).



Service solidarité - Délégation Saint-Nazaire

12, place Pierre Sépard - CS 30423
44616 Saint-Nazaire Cedex Saint-Nazaire
Tél : 02 49 77 41 40
Courriel : delegation-st-nazaire@loire-atlantique.fr

RAPPEL



LOGICIEL D'ALERTE CEDRALIS

■ **VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR TOUTES LES ALERTES MAIRIE, DES SIMPLES INFORMATIONS SÉCURITÉ AUX ALERTES POPULATION MAJEURES, INSCRIVEZ VOUS ET DONNEZ VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE PORTABLE.**

EN RENSEIGNANT VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE PORTABLE, VOUS ÊTES CERTAIN À 100% DE RECEVOIR EN TEMPS RÉEL L'INFORMATION PAR SMS.

www.donges.annuaire.cedralis.fr

RAPPEL

COMMERÇANTS AMBULANTS HORS JOUR DE MARCHÉ - PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

Cordonnier : le mardi, de 8h30 à 12h30

Poissonnier : le mardi et le jeudi, de 8h30 à 12h

Boucher : le mardi et le vendredi, de 8h30 à 12h

Ostréiculteur : le samedi, de 8h30 à 12h30

NOUVEAU

MARCHÉ DU JEUDI MATIN

La Boucherie Jagu de Pont-Château tiendra désormais un stand tous les jeudis matin sur le marché

MAISON DE LA PRESSE

Le Tabac-Presses "PAUZ & VOUS"

(anciennement l'hôtel-bar-brasserie l'Amiral) situé Rue du Vice Amiral Halgan, en face de la Poste, vient d'ouvrir ses portes.

Horaires d'ouverture :

- Lundi/Mardi/Jeudi : 7h30-14h / 15h-18h30
- Mercredi : 8h-14h / 15h-18h30
- Samedi/Dimanche : 8h30-12h

NOUVELLE ENSEIGNE À DONGES

Garage Denais automobiles



■ Installés dans les locaux de l'ex-garage Guinault, ZAC des Six-Croix, Cédric et Suzy Denais ont démarré leur activité de réparation et dépannage automobiles véhicules léger le 1^{er} janvier 2019.

Ils se lancent dans la gérance avec, pour chacun, une solide expérience professionnelle. 23 ans dans le secteur automobile avec une expérience de responsable d'agence pour l'un, et une expérience de la grande distribution et du commerce pour l'autre.

Aux services de réparation mécanique, tolérances, peinture et dépannage, s'ajoutera prochainement la vente de véhicules neufs et d'occasion.



Ouvert du lundi au vendredi, 8h-12h / 14h-18h (17h le vendredi)

**Contact : 02 40 91 01 00
denaisautomobiles@gmail.com**

■ NOUVEAU SALON DE COIFFURE

Fabienne BOUSSAUD - MOREAU ouvrira son salon au 25bis rue A. Halgand à partir du 16 avril. En plus de son activité de coiffures hommes/femmes, elle proposera un service de barbier et une spécialisation dans les protèses capillaire.
Tél : 02 40 19 88 06

■ NOUVEAU PLOMBIER

Thierry FOURAGE était connu à Donges pour son activité d'artisan en électricité. Avec l'aide de son fils Vincent, ils viennent de démarrer à l'automne une activité plomberie, sanitaire et chauffage, au 67, rue des Herlains. **Tél : 06 29 59 41 51**

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE "RASSEMBLEMENT POUR DONGES"



■ Depuis le début de cette année 2019, les trois groupes d'opposition ont entrepris de « faire du bruit » tous ensemble. Quels sont donc les sujets communs portés par les élus de la minorité ? Des critiques argumentées de la gestion communale et de ses résultats ? Pas du tout. Des propositions d'avenir pour la Ville et ses habitants ? Encore moins.

Non, le seul sujet qui les fédère et qui les mobilise, ce sont des attaques virulentes contre le Maire François Chéneau. Lors du conseil municipal du 7 février dernier, les rôles avaient été répartis entre opposants : les provocations théâtrales et les esclandres se succédaient dès l'ouverture de la séance, avant que les trois groupes, au moment convenu, quittent ensemble la salle dans l'espoir d'empêcher le vote du budget 2019 de la Ville... Cet espoir a vite été déçu, mais la démarche peut vous interroger : pourquoi ces dérapages soudains et ces polémiques artificielles ?

Comme chacun sait, les prochaines élections municipales auront lieu l'année prochaine. Or, depuis 2014, les groupes d'opposition, dont certains n'ont pas « digéré

» le résultat des urnes, ont cru que vu tous les sujets difficiles à traiter, il leur suffirait d'attendre sans rien faire l'échec annoncé de l'équipe en place, pour se poser en « sauveurs » en 2020...

Mais hélas pour eux, rien ne s'est passé comme prévu ! La situation financière s'est redressée, les projets annoncés avancent et sont menés à bien. La Municipalité est au travail, ouverte à tous les partenariats, mais montant au créneau chaque fois que l'intérêt communal est en jeu.

Cette réalité nouvelle perturbe les scénarios des groupes d'oppositions, et elle les contraint à s'exprimer. Mais en faisant du Maire la cible obsessionnelle de leurs attaques, ils révèlent la faiblesse de leur discours, et leur absence criante de propositions.

Ces postures sont peu dignes du débat démocratique auquel vous avez droit. Il n'empêche : durant l'année qui vient, n'en doutez pas, la majorité va garder son cap, continuant d'AGIR pour le bien commun, laissant les opposants s'AGITER pour leurs intérêts personnels !

Les 19 élus de la majorité municipale

TRIBUNE DU GROUPE "DONGES AVEC VOUS"

■ UN MAIRE EN PLEINE DÉLIQUESCENCE

A un an des prochaines élections municipales, notre Maire semble être dans les starting-blocks. Pour compenser les abandons, les démissions déjà actées et les défections futures dans son équipe, il se cherche de nouveaux amis, notamment auprès des Gilets Jaunes.

Si la colère de ces derniers nous apparaît légitime dans une commune comme la nôtre, nous sentons en revanche un soupçon de récupération politique par le Maire pour se faire un peu de publicité et tenter de faire remonter sa cote de popularité. Comme il l'avait fait pour les personnes impactées par le PPRT, il a laissé les Gilets Jaunes espérer en plaidant en vain. « Un jour je détruis les cabanes si on me le demande, un jour je ne les détruis plus », voilà sa position. Le respect de la parole donnée est d'ailleurs capital pour que les citoyens gardent confiance dans leurs élus, ce n'est pas le cas actuellement pour lui. Il a démontré son manque de fiabilité, ce qui décrédibilise la commune pour les dossiers à venir auprès de ses partenaires, notamment la Préfecture.

De plus pour un Maire qui avait dit ne pas faire de politique nationale, on ne peut que constater qu'il ne fait aujourd'hui que ça. Il veut gérer la commune seul, ce

qui n'est pas concevable. Le premier travail d'un Maire c'est d'animer une équipe pour que de vrais résultats soient constatés par la population. Son élection en 2014 avec la confiance de trois Dongeois sur dix ne lui donne pas le droit de vouloir tout régenter, et encore moins de mépriser et tenter de ridiculiser les différentes oppositions.

■ UN GROUPE MUNICIPAL « DONGES AVEC VOUS » QUI VA DE L'AVANT

Nous tenons à rendre hommage au rôle d'élue que Michelle Riot a tenu depuis 1995. En tant qu'adjointe à la vie économique puis comme conseillère d'opposition, elle a toujours été à l'écoute des habitants de notre commune. C'était naturel. C'était le prolongement de son métier de pharmacien au service de la population Dongeoise. Nous la remercions pour sa fidélité à nos idées et à nos actions. Elle souhaite aujourd'hui laisser sa place à du sang neuf.

Nous accueillons donc Jane Hauray au sein du Conseil Municipal, dans la continuité de son engagement à nos côtés depuis plus de dix ans. Après avoir participé à la vie économique de la commune, elle aura à cœur d'utiliser ses propres qualités afin de prolonger la mission de Michelle au sein de ce conseil.

*Les élus "Donges avec Vous" : Jean-Marc Nicollet, Jane Hauray, Ghislain Baudichaud, Philippe Leterrier
www.dongesavecvous.fr, contact@dongesavecvous.fr, 06.95.49.50.79 - Rédigé le 04/03/2019*

TRIBUNE DU GROUPE "DONGES POUR TOUS"

■ BUDGET 2019 : À MINIMA ET SANS AMBITION

En février, l'examen du Budget 2019 au conseil municipal, n'a pu être débattu sereinement comme à l'accoutumée car des incidents survenus en début de séance (voir article suivant) ne nous ont pas permis de nous exprimer publiquement.

Nous constatons, une nouvelle fois, l'augmentation des dépenses de fonctionnement sur les charges de gestion courante et sur les charges de personnel et ce malgré le non remplacement de salariés. Ces augmentations démontrent bien les limites des déclarations du maire sur les économies réalisées.

Un ajustement de notre participation au Service Départemental d'Incendie et de Secours déjà réclamé et défendu dès 2008 par Annette Auffret, alors maire de Donges va permettre un gain pour la commune de plus de 150 000€.

Pour les recettes, c'est bien la Dotation de l'Etat décidée par le gouvernement qui est réduite à néant cette année et qui prive les dongeois d'un manque à gagner de 665 000 €.

Les investissements, à hauteur de 1,5 million d'euros règlent les affaires courantes mais ne répondent pas aux nouveaux besoins d'une population de 8 064 habitants tant dans les domaines sportifs, culturels, scolaires, sociaux et urbanistiques. Nous annonçons, dès 2014 une pause

nécessaire après la création de la nouvelle école maternelle aujourd'hui incontestable au regard des besoins. Or ce budget ne laisse entrevoir aucune anticipation ni véritable ambition pour la commune et ses habitants.

■ POURQUOI AVOIR-QUITTÉ LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FÉVRIER ?

Notre décision de quitter la séance du conseil municipal n'était aucunement liée à un refus de voter le budget primitif de 2019 comme le laisse entendre François Cheneau mais bien par une accumulation de provocations de sa part.

Dès son élection, en 2014, celui-ci n'a eu de cesse d'avoir des propos d'une arrogance inouïe maniant tour à tour le mépris, une certaine suffisance et des attaques personnelles à notre rencontre et envers tous les élus d'opposition.

Pourtant, en 2014 le candidat Chéneau affirmait : « respecter le droit à l'expression et à l'information des élus minoritaires ». Nous exigeons donc une attitude de respect pour les élus que nous sommes, une écoute de la critique que nous pouvons faire sur ses choix sans pour cela être pris pour des élus à qui il faut faire la leçon en permanence. Rappelons que 6 sur 9 d'entre nous ont été maire-adjoints dans des municipes précédents.

C'est donc bien pour protester, contre ses propos intolérables, indignes de sa fonction de maire que nous avons décidé, de manière symbolique de quitter la séance du conseil.

*Les élus "Donges pour tous" : Viviane ALBERT, Alain CHAZAL, Claudine MORICLET
Contact : dongespourtous44480@gmail.com - Rédigé le 04/03/2019*

TRIBUNE DU GROUPE "MIEUX VIVRE À DONGES"

■ À un an des élections municipales, les relations tendues avec le maire ont conduit les élus de l'opposition, toutes tendances politiques, à quitter la dernière séance du conseil municipal. Nous avons largement expliqué les faits, qui n'ont pas surpris les Dongeois. La majorité ne s'exprime pas, sur des visions d'avenir, ne donne pas de dynamisme et reste bien silencieuse sur le futur **Plan Local d'Urbanisme**.

Cacophonie sur la chaudière à bois : Nous avons été informés d'un projet, de la CARENE, d'implanter une chaudière à bois, rue du stade, sur le site de Liberge. Le projet doit relier la piscine, le collège, les salles de sport. Le maire parle d'un projet en discussion et la CARENE le contredit, comme un fait acquis, avec un calendrier de travaux ! Le maire s'est engagé sur le projet et fait fi du conseil municipal qui n'est à ses yeux qu'une chambre d'enregistrement. Le projet a des conséquences, notamment, des travaux lourds sur les voiries qui ne seront pas remises à neuves.

13 000 € de loyers : les élus de la majorité veulent une nouvelle bibliothèque au lieu de l'ancien carrefour market. Nous ne savons pas si des études ont été réalisées sur ce projet et le devenir de ce genre d'équipement. En attendant, la municipalité verse 800 € de loyers pour le

propriétaire pour ne rien faire du local et pour le réserver, au cas où !

Commerces : Le commerce est sur son déclin à Donges, chacun peut le constater. Les cellules commerciales se vident sans repreneurs. Lors de la dernière commission économique, l'adjointe en charge des commerces s'est contentée de nous lister les commerces perdus. Le constat est partagé, c'est factuel. Aucun travail sur le sujet ! Même si les pouvoirs d'une commune dans ce domaine sont limités, une collaboration avec les services de la CARENE et de la chambre de commerce permettrait de présenter les atouts de notre commune. Avec 8 000 habitants et un tissu d'entreprises qui fait venir beaucoup de salariés dans la journée, Donges a des potentiels pour inciter l'implantation de nouveaux services.

PLUI : la CARENE doit voter le projet le 30 avril. À ce jour, nous n'avons aucun détail sur le document qui engage pourtant l'avenir de Donges. Nos représentants à la CARENE ont-ils été force de propositions pour défendre nos intérêts ? À un an des élections, la municipalité ne traite plus que les affaires courantes !

Vous pouvez nous retrouver sur notre site Internet mieuxvivreadonges.fr et sur Facebook.

*Les élus "Mieux vivre à Donges" Mikaël DELALANDE et Christine MISIN
Contact : 06 72 32 18 80, mikael-delalande@orange.fr - Rédigé le 04/03/2019*

TRIBUNE DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE "LIBRE ET INDÉPENDANTE"

■ LA FRATERNITE AUX PRISES AVEC LA VIOLENCE

Le mouvement des gilets jaunes a réveillé les consciences et le trop plein insupportable chez de nombreux concitoyens. Notre pays s'est clivé encore plus avec des « gentils riches » et des « méchants pauvres ». La violence a pris le pas sur les libertés et les légitimités soulevées : la violence des casseurs, la violence des manifestants, la violence policière et la violence plus insidieuse d'un système. Comment un pays tel que le nôtre, riche de ses droits fondamentaux, a-t-il pu devenir le théâtre de telles barbaries ? Comment a-t-on pu dresser les Français les uns contre les autres avec autant de désinvolture et de cynisme ?

Notre gouvernement, en faveur d'une Elite, s'est pris pour des Dieux de l'Olympe avec droit de vie ou de mort sur autrui... Comment a-t-il pu mépriser et ricaner autant alors que des gens à bout de souffle tentaient de faire comprendre dans quelle difficulté ils vivent au quotidien ? Comment notre président « mal élu » a-t-il pu envoyer nos « smicards bleus » contre nos « smicards jaunes » servir de chair à canon de part et d'autre, en ayant soigneusement développé cette haine réciproque par des propos indignes de dirigeants ? Alors que des

hommes ou femmes resteront meurtris dans leur chair et dans leur âme, quel qu'en soit le « camp », toutes ces blessures ne cicatriseront pas.

Aujourd'hui, j'ai honte de cette caste dirigeante qui n'a toujours rien compris et reste insensible à tant de souffrance. Le mépris et l'indifférence sont toujours là ! Qu'attendre d'un Grand Débat alors que nos gouvernants n'ont toujours pas compris la question ?

Dans un pays de moins en moins démocratique et de plus en plus liberticide, dont les fortes inégalités ne cessent de se creuser, fracturant les Français en groupes ennemis, où est passée notre devise « Liberté, Égalité, Fraternité » ? Et qui garde encore la Paix au pays de Marianne ? Autant de questions sans réponse... mais j'ai très mal à ma France tant cette détresse et ce désarroi des uns et des autres ne peuvent me laisser de marbre !

Ghandi disait : « je m'oppose à la violence parce que lorsqu'elle semble produire le bien, le bien qui en résulte n'est que transitoire, tandis que le mal produit est permanent. » Une chose est sûre : le dysfonctionnement de notre système démocratique est aujourd'hui profond et le Gouvernement ne peut plus l'ignorer.

*Martine ARDEOIS, conseillère municipale indépendante
Contact : ardeois.cmdonges@orange.fr - Page Facebook : CM ARDEOIS Martine - Rédigé le 18/02/2019*

AGENDA

Vos prochains grands rendez-vous !



Avril

Jeudi 04 avril

Réunion publique sur le réseau de chaleur

Salle des Guifettes

19h00

① Ville de Donges

Vendredi 05 avril

Soir & Jeux

Médiathèque Jules Verne

Soirée jeux de société / sur inscription

20h00-23h00

① Médiathèque - Gratuit - Public Jeune (à partir de 8 ans) et Adultes

Jeudi 11 avril

Don du sang

Salle des Guifettes

16h30-19h30

① Amicale des Donneurs de sang

Mercredi 17 avril

Contes et Fleurette

Médiathèque Jules Verne

Contes pour enfants de 4 à 10 ans - Thème "Pâques"

16h00-17h00

① Médiathèque - Gratuit - Jeune public



Mercredi 17 et **Jeu**di 18 avril

Fête vos jeux

Salle Polyvalente de l'Hôtel de Ville

Animations autour des jeux en bois surdimensionnés

10h00-12h00 / 14h00-18h00

① Ville de Donges - Gratuit - Ouvert à tous à partir de 5 ans

Dimanche 21 avril

Chasse aux oeufs

Cercle Total - rue Léo Lagrange

9h30-11h00 / sur inscription (places limitées)

① OSCD/CDF - Gratuit - Public Dongeois 2 à 10 ans

Samedi 27 avril

Atelier Parents-Enfants "Jardinage"

Relais Petite Enfance ou Haut Trégonneau

10h00-11h30 / sur inscription

① Ville de Donges - Gratuit - Public 1 à 4 ans

Mai

Mercredi 08 mai

Cérémonie de commémoration - Victoire 1945

Salle Polyvalente de l'Hôtel de Ville

11h00

① Ville de Donges - Tout public

Mercredi 22 mai

Contes et Fleurette

Médiathèque Jules Verne

Contes pour enfants de 4 à 10 ans

16h00-17h00

① Médiathèque - Gratuit - Jeune public

Jeudi 23 mai

Conseil Municipal

Salle du Conseil

20h00

① Ville de Donges - Tout public

Samedi 25 mai

Atelier Parents-Enfants "Motricité"

Relais Petite Enfance

10h00-11h30 / sur inscription

① Ville de Donges - Gratuit - Public 18 mois / 4 ans

Samedi 25 mai

Tournoi de Palets sur planche en plomb

Terrain de Liberge

Inscription à partir de 12h00 - début 13h00

① Comité des Fêtes - Bar et restauration sur place

Samedi 25 mai

Soirée champêtre

Espace du Petit Marais

à partir de 19h00 / sur inscription

① OSCD - Payant - Tout public

Juin

Samedi 01 juin

Fest'Jeunes

Salles Omnisports

Structures gonflables / Animations ludiques /

Promotion des activités sportives / Ateliers

14h00-19h00

① Ville de Donges - Gratuit - Ouvert à tous

du 02 au 30 juin

Expo "Radio Vintage"

Médiathèque Jules Verne

Exposition de postes de radios anciens (des années 30 aux années 70)

Horaires d'ouverture de la Médiathèque

① Médiathèque - Entrée libre - Tout public

Jeudi 06 juin

Don du sang

Salle des Guifettes

16h30-19h30

① Amicale des Donneurs de sang

Samedi 08 juin

Vide-greniers

Site des Six Croix

09h00-18h00

① OSCD - Payant - Restauration sur place

Vendredi 14 juin

Course cycliste semi-nocturne

Centre ville

Grand prix de la Municipalité de Donges et des

Commerçants, Artisans, Industriels Dongeois

20h00 / sur inscription

① UCD - Licenciés FFC

Mercredi 19 juin

Contes et Fleurette

Médiathèque Jules Verne

Contes pour enfants de 4 à 10 ans

16h00-17h00

① Médiathèque - Gratuit - Jeune public

Jeudi 20 juin

Conseil Municipal

Salle du Conseil

20h00

① Ville de Donges - Tout public

Samedi 22 juin

Atelier Parents-Enfants "Fête de la musique"

Relais Petite Enfance

10h00-11h30 / sur inscription

① Ville de Donges - Gratuit - Public 9 mois / 4 ans

Week-end du 29 et 30 juin

Clôture de la saison culturelle

Site des Guifettes

Concerts / Balade à vélo / Danse / Bal guinguette

① 02 40 45 33 92 - Gratuit - Tout public

RESTONS EN CONTACT !

ESPACE RENAISSANCE

4 ter, rue Boulay Paty

Ouvert les mardis et jeudis de 17h à 19h30

Tél. 02 40 91 00 06

@ : saisonculturelle@ville-donges.fr

www.espacerenaissance-donges.com

f : Espace.Renaissance.serviceculturel

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

13, rue René Laënnec

Ouverte les mardis, jeudis et samedi

de 9h30 à 12h15, et les mercredis et

vendredis de 9h30 à 12h15 et de

14h30 à 18h

Tél. 02 40 91 01 31

@ : mediatheque@ville-donges.fr

www.mediatheque.ville-donges.fr

MULTI-ACCUEIL BOUT D'CHOU

34, rue des Écoles

Tél. 02 40 91 01 91

@ : multiaccueil@ville-donges.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

1, rue de la Souchais

Tél. 02 40 45 25 03

@ : ram@ville-donges.fr

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

3, rue de la Souchais

Tél. 02 40 45 25 03

@ : ram@ville-donges.fr

DÉCHÈTERIE DE DONGES

Le Pont du Gué

Horaires d'Hiver (du 01/10 au 31/03)

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h15

et de 14h30 à 18h

ASTREINTE ÉLU

Tél. 06 75 82 71 98

SAMU

Tél. 15 ou 112

POMPIERS

Tél. 18 ou 112

MÉDECIN DE GARDE

Tél. 116 117

SOS MÉDECINS

Tél. 36 24

PHARMACIE DE GARDE

Tél. 32 37